



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'UNITÉ POSTALE
DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ



NIF : 0002216002104442

Avis de consultation nationale avec exigences de capacités minimales
N°20/2022

La direction de l'unité postale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, lance une Consultation ouverte avec exigences de capacités minimales pour réaliser :

**« Travaux de réhabilitation du logement
D'astreinte et travaux d'étanchéité du bureau de
Poste Rabta, Daïra d'El Hammadia-Wilaya
De Bordj Bou Arreridj »**

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'unité postale de la wilaya/ bureau des affaires générales sis au 20 Aout 1955 B.B.A contre le paiement de la somme de deux milles (2000.00) DA non remboursable, représentant les frais de reprographie à virer au compte CCP N°381172 clé 47 ouvert auprès de l'UPW compte recette BBA. .

La consultation, objet du présent cahier des charges est destiné aux entreprises qualifiées justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

Capacité professionnelle : d'un certificat de qualification et de classification professionnelle **catégorie deux** «02» et plus Activité principale ou secondaire Bâtiment.

Capacité financière : ayant au minimum la moyenne de chiffre d'affaire des trois dernières années :
4 000 000.00 DA

NB : Le soumissionnaire dont l'entreprise à moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création.

Capacité technique :

Références professionnelles : ayant réalisé au moins un projet construction et/ou de réhabilitation et/ou d'aménagement d'un local catégorie A au minimum.

Délai d'exécution : le soumissionnaire qui propose un délai d'exécution supérieur à Deux (02) mois, son offre sera rejetée.

Les offres, à élaborer conformément au cahier des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comprenant ce qui suit :

A/ Dossier de candidature :

Le dossier de candidature contient :

- **une déclaration de candidature** selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- **une déclaration de probité** selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- **les statuts** pour les sociétés ; **registre de commerce** électronique
- une copie de la carte fiscale et l'attestation d'immatriculation fiscale.
- l'attestation de mis à jour **CNAS** en cours de validité.
- **Le casier judiciaire.**
- **L'extrait de rôle**
- Attestation légale du dépôt **des comptes sociaux**
- **La liste des moyens humains** (avec justification de diplômes et déclarations d'affiliation d'un assure social).
- **La liste des moyens matériels** (avec copie de cartes grises et police d'assurance en cours de validité, contrat notarié en cas de location de matériel).

- les documents relatifs aux **pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise** ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires:
- **Capacités professionnelles** : certificat de qualification et de classification professionnelle.
- **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années (2018-2019-2020) ou (2019-2020-2021).
- **Capacités techniques** : Attestation de bonne exécution ou un PV de réception définitive ou provisoire d'un un projet construction et/ou de réhabilitation et/ou d'aménagement d'une locale catégorie A au minimum dument signé et daté par le maître d'ouvrage concerné.
- Il est également considéré essentiel et comme pièce éliminatoire:
- Le mémoire technique établi selon l'article 76 de la procédure de passation des marchés d'AP (modèle en annexe)

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature seront exigés uniquement de l'attributaire du contrat, qui devra les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du contrat.

Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du contrat.

Si après signature du contrat, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du contrat sont erronées, il prononce la résiliation du contrat aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.

B/ Offre technique

L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C/ Offre financière :

L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ;
- le bordereau des prix unitaires (BPU).
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

N.B : les entreprises ayant des projets similaires avec le service contractant (DUPW-BBA) en cours ou bien retenues provisoirement ne peuvent pas soumissionner avec les mêmes moyens matériels et humains pour cette consultation

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, portant la mention «**Dossier de candidature** », «**Offre technique** » ou «**Offre financière** », selon le cas.
Les trois enveloppes sont insérées dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention apparente suivante :

Consultation Nationale N°20/2022
« Travaux de réhabilitation du logement d'astreinte et travaux D'étanchéité du bureau de poste Rabta, Daïra d'El Hammadia-Wilaya De Bordj Bou Arreridj »

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à Vingt cinq (25) jours à compter de la date du premier jour d'affichage.

La date limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, à **12 :00h**
L'ouverture des plis se fera le même jour à 13:30 h au niveau du siège de la direction de l'unité postale de la wilaya Bordj Bou Arreridj, et à laquelle les soumissionnaires intéressés peuvent assister **muni de leurs pièces d'identité ou une procureridj du soumissionnaire.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.



12 AVR. 2022
BBA, le
إمضاء ن. طاهفة